

**Règlement particulier relatif à  
la procédure donnant accès à  
la sélection interuniversitaire  
menant aux études de Master  
de spécialisation en médecine  
pour l'année 2024-2025**

-

**Médecine d'urgence**

<b>A. PREAMBULE</b> .....	<b>- 3 -</b>
I. CANDIDATURE .....	- 3 -
II. SÉLECTION ET ÉVALUATION.....	- 3 -
1. Les stages et éventuelles notes académiques .....	- 3 -
2. L'épreuve.....	- 4 -
III. COMPOSITION DU JURY D'ADMISSION AU MASTER DE SPÉCIALISATION .....	- 4 -
IV. CALENDRIER .....	- 4 -

## A. Préambule

---

---

Le présent Règlement particulier relatif au Master de spécialisation en **Médecine d'urgence** complète les dispositions du Règlement général relatif à la procédure d'accès à la sélection interuniversitaire menant aux études de Master de spécialisation en médecine pour l'année académique 2024-2025.

Par leur inscription à cette procédure, les candidat.es reconnaissent avoir pris connaissance du Règlement du Jury interuniversitaire, du Règlement général de la procédure de sélection de l'ULiège, ainsi que du présent Règlement particulier et acceptent, par avance, les adaptations qui pourraient être apportées à ces règlements en cours d'année en vue de rencontrer une modification légale ou réglementaire, qu'elle qu'en soit la portée.

### I. Candidature

Le Professeur GHUYSEN organise une rencontre avec les étudiants de Master 3 intéressés par la spécialisation de Médecine d'Urgence.

Celle-ci aura lieu le mardi 6 février prochain à 17H - salle Plénière du centre de simulation (CHU SART TILMAN, B36, tour 4, niveau -1, à côté du bureau pédagogique).

Le Professeur Alexandre GHUYSEN et le Dr Aurore ANCIEN vous présenteront la spécialité SMU et répondront à vos éventuelles questions concernant celle-ci.

Après avoir rempli les obligations telles qu'énoncées dans le Règlement général relatif à la procédure d'accès à la sélection interuniversitaire, le.la candidat.e remet au Décanat un dossier comprenant :

- Un curriculum vitae (avec coordonnées complètes et adresse mail « ULiège »)
- Une lettre de motivation adressée au **Professeur Alexandre GHUYSEN**, Président du Master de spécialisation en **Médecine d'urgence**

Ce dossier est à envoyer par e-mail à l'adresse [catherine.little@uliege.be](mailto:catherine.little@uliege.be) entre le **lundi 26 février et le dimanche 3 mars 2024 avant minuit**.

### II. Sélection et évaluation

#### 1. LES STAGES ET EVENTUELLES NOTES ACADEMIQUES

Le mois de stage obligatoire de Médecine d'urgence et maximum deux mois de stages à option définis par le Président du Master de spécialisation concerné interviennent dans la cote sur 20 points.

En ce qui concerne les stages,

Lieux de stages

Le Président est le seul habilité à déterminer les stages intervenant dans le calcul de la cote de la partie 2 de la procédure de sélection.

Les lieux de stages à option intervenant dans cette cote pour la **Médecine d'urgence** sont :

- **CHU Sart Tilman**
- **CHU Notre Dame des Bruyères**
- **CHR Citadelle**
- **Clinique André RENARD**

### Modalité de répartition des stagiaires

Le Bureau pédagogique de la Faculté se charge de l'organisation des stages pour les candidat.es étudiant.es, y compris pour ceux des autres universités qui présentent leurs concours à l'ULiège.

Les candidat.es triple 0 et en demande de réorientation sont tenus de prendre contact avec le Président du Master de spécialisation de **Médecine d'urgence** concerné afin de déterminer les dispositions pratiques relatives à leur stage.

### Méthode d'évaluation

L'évaluation des stages intervenant dans la procédure de sélection est faite sur la base de la grille d'évaluation des stages validée par le Conseil des études.

## **2. L'ÉPREUVE**

### Description

Cette épreuve vise à réaliser :

- L'évaluation des connaissances de base et des capacités médicales,
- L'évaluation des motivations pour la spécialité envisagée.

L'épreuve compte pour 30 points.

Elle se déroule selon les modalités suivantes, **en trois phases, sur trois jours** :

**Phase 1** : épreuve écrite basée sur les connaissances générales de la pathologie aiguë (une liste d'ouvrage est disponible au secrétariat du service des urgences) ;

**Phase 2** : épreuve orale axée sur les connaissances de trois spécialités incluant la pédiatrie, la traumatologie et la médecine interne menée par un jury composé de différents spécialistes issus des 3 universités francophones ;

**Phase 3** : interview permettant au.à la candidat.e d'exposer ses motivations.

## **III. Composition du jury d'admission au Master de spécialisation**

Président : **Pr A. GHUYSEN**

Secrétaire : **Dr B. CARDOS**

Membres : **Dr A. ANCION, Dr R. BETZ, Dr R. LOPEZ IGLEASIAS, Dr L. MARISSIAUX, Dr J. PIAZZA, Dr J. SZECEL**

Membres extérieurs : **Dr. F VERSCHUEREN, Dr AM TOMAT, Dr M. YERNA**

## **IV. Calendrier**

**Mardi 21 mai 2024 après-midi : phase 1 (épreuve écrite)**

**Mercredi 12 juin 2024 : phase 2 (épreuve orale)**

**Samedi 22 juin 2024 : phase 3 (entretien)**